cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier Boucher
https://www.cadre21.org/membres/53e7ae818e3fc6ddbe72fe0a

Date d'obtention : 2024-08-15 19:28:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que c'est un méthode claire et efficace qui réduit les délais d'intervention. Elle est rassurante pour les élèves, les intervenants et la direction.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

En suivant les étapes, je serai certaine de respecter les droits et les responsabilités de chacun.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne jamais regarder le contenu sur le cellulaire. Éviter des questions trop pointilleuses et rester neutre.